



## ÉLECTIONS MUNICIPALES NOVEMBRE 2025 ÉLECTEURS NON DOMICILÉS

Le 2 novembre prochain, vous devez élire le nouveau conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sébastien. Il est de votre responsabilité de voir à ce que les informations vous concernant soient bien inscrites sur la liste électorale d'Élection Québec. Si vous résidez sur le territoire, vous pouvez vérifier que les informations qui vous concernent sont exactes en rejoignant Élections Québec au 1 888 353-2846.

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou d'une entreprise et que vous ne résidez pas sur le territoire de la Municipalité, votre inscription n'est pas automatique, vous devez la demander. À cette fin, vous trouverez ci-joint deux formulaires. Ceux-ci ne doivent être **remplis que par les propriétaires qui ne résident pas sur le territoire de la Municipalité de Saint-Sébastien**, selon la situation qui s'applique.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE – ÉLECTEURS NON DOMICILIÉS

Avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection;

Être de citoyenneté canadienne le 2 novembre 2025 et ne devez pas avoir perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ni être privés de vos droits électoraux à cette date;

Transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale

### DEMANDE D'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire



Propriétaire unique d'un immeuble ou occupant  
unique d'un établissement d'entreprise

#### 1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

- Propriétaire unique d'un immeuble
- Occupant(e) unique d'un établissement d'entreprise
- Depuis le | Année Mois Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

Numéro et nom de voie | Municipalité | Code postal

Cette demande vaut autant pour l'inscription sur la liste électorale et la liste référendaire de la municipalité que sur la liste électorale de la MRC, le cas échéant.

#### 2 PERSONNE\* À INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDARE

Prénom | Nom | Date de naissance | Année Mois Jour

Numéro de téléphone | Courriel

Adresse du domicile

Numéro et nom de voie | App. | Municipalité | Code postal

\* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas avoir perdu ses droits électoraux. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de propriétaire d'un immeuble ou d'occupante d'un établissement d'entreprise.

#### 3 SIGNATURE DE LA PERSONNE

Signature | Date | Année Mois Jour

Cette demande d'inscription reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

**Veillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.**

# PROCURATION POUR L'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire



Désignation de la personne à inscrire sur la liste parmi  
les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants  
d'un établissement d'entreprise

## 1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

Copropriétaires indivis d'un immeuble

Cooccupant(e)s d'un établissement d'entreprise

Depuis le     
Année Mois Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Cette procuration vaut autant pour l'inscription sur la liste électorale et la liste référendaire de la municipalité  
que sur la liste électorale de la MRC, le cas échéant.

## 2 PERSONNE\* DÉSIGNÉE POUR INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDIAIRE

Prénom

Nom

Date de naissance

Année Mois Jour

Numéro de téléphone

Courriel

Adresse du domicile

Numéro et nom de voie

App.

Municipalité

Code postal

\* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas avoir perdu ses droits électoraux. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de copropriétaire d'un immeuble ou de cooccupante d'un établissement d'entreprise.

## 3 SIGNATURE DES COPROPRIÉTAIRES OU DES COOCCUPANT(E)S

Les signataires doivent être des électrices, des électeurs ou des personnes habiles à voter. La majorité des copropriétaires ou des cooccupants doivent signer. S'il n'y a que deux copropriétaires ou cooccupants, **ces deux personnes doivent signer.**

Prénom et nom	Signature	Date

Cette procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

**Veillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.**

### COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Mme Laurie Verreault  
450-346-4205, poste 3030  
176, rue Dussault  
Saint-Sébastien (Québec) J0J 2C0  
info@municipalite-saint-sebastien.ca